



FICHE D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS

Le Dimanche 27 Septembre 2026

Organisé par le Basket Club Bastidien

INSCRIPTION

- Nom : Prénom :
- Né(e) le : à (département) : Ville :
- Adresse :
- Code postal :
- Téléphone :
- E-mail :
- CNI n° :
- Délivrée le : - par :
- Immatriculation véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L310-2 du Code du commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 manifestations similaires au cours de l'année civile (Art. R321-9 du Code pénal)
- Avoir pris connaissance du règlement (au verso) et l'accepter sans réserve

Fait à : Le :

Signature :

RÉSERVATION

Prix de la place : 10 € (pour 5 mètres linéaires sur 3m linéaire)

Nombre de places souhaitées :

Montant total : €

Mode de règlement : HelloAsso / espèces / chèque à l'ordre du Basket Club Bastidien

La réservation sera effective après réception:

- Du règlement
- De la fiche d'inscription complétée
- De la photocopie de la pièce d'identité

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par e-mail

Aucun remboursement ne sera effectué, quel que soit le motif

Il est interdit de s'installer sans l'accord de l'organisateur

REGLEMENT - VIDE GRENIER

(Vide grenier organisé par l'association Basket Club Bastidien)

Article 1 – Inscriptions et mise en place: Le vide-greniers / brocante artisanale est organisé par le Basket Club Bastidien de Labastide-Saint-Pierre.

Le droit de place est de 10 € pour 5 mètres linéaires par 3 mètres linéaires, payable à l'inscription après signature du formulaire et remise d'une photocopie de la carte d'identité (CNI).

Les exposants professionnels devront fournir un document d'enregistrement à la Chambre de Commerce ou des Métiers et leur CNI.

Les places seront attribuées au fur et à mesure des inscriptions par l'organisateur.

Installation des stands : entre 6h30 et 8h00.

Les véhicules devront quitter le site immédiatement après le déchargement.

Aucun véhicule ne pourra entrer avant 16h, sauf accord de l'organisateur.

Seuls les véhicules autorisés par l'organisateur pourront rester stationnés dans les zones désignées.

Article 2 – Respect des horaires et consignes: Il est strictement interdit de s'installer avant 6h30 ou sans s'être présenté aux organisateurs.

Tout contrevenant sera immédiatement prié de démonter son stand et de quitter les lieux, sans remboursement.

Article 3 – Accès et sécurité: Les exposants devront présenter à leur arrivée le ticket d'entrée remis à l'inscription.

Ils doivent respecter les consignes sanitaires en vigueur le jour du vide-greniers.

Toute place non occupée après 8h00 pourra être réattribuée.

Article 4 – Propreté: Les exposants doivent laisser leur emplacement propre à leur départ.

Article 5 – Vente autorisée

Seule la vente d'objets personnels et d'occasion est autorisée pour les particuliers.

Les particuliers ne peuvent participer à plus de 2 manifestations de ce type par an (loi n°2005-882 du 2 août 2005 et article L310-2 du Code de commerce).

La vente de pétards, feux d'artifice, armes ou objets assimilés est strictement interdite.

Article 6 – Vente alimentaire: La vente de boissons et produits alimentaires est réservée aux organisateurs.

Article 7 – Responsabilités: L'organisateur n'est pas responsable : des marchandises exposées ; des vols, pertes ou dégradations ; des accidents ; ni des cas de force majeure (tempête, orage, etc.).

Aucun remboursement ne sera effectué, y compris en cas d'annulation par l'exposant.

Les exposants doivent respecter toutes les réglementations légales et les consignes de sécurité.

Article 8 – Acceptation: La participation vaut acceptation intégrale du présent règlement. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte.

Règlement par chèque à l'ordre de *Basket Club Bastidien*, ou via **HELLO ASSO**

Joindre la copie d'un document d'identité (au nom de la personne inscrite),

à envoyer par courrier, à déposer dans la boîte aux lettres du basket club bastidien rue de labinal 82370 Labastide-Saint-Pierre ou par mail: basketclubbastidien@gmail.com

Organisateur : Basket Club Bastidien – Association Loi 1901

Siège social : 140 A chemin de Rhodié – 82370 Labastide-Saint-Pierre

basketclubbastidien@gmail.com

Déclaration en préfecture le 28/10/2021 – n° A00990640900

SIRET : 904 931 557 0001

Nom:..... Prénom:.....

Fait:..... Le:.....